

DIVERS

PUBLICATIONS DE L'A. B. S.

Filetages métriques fins.

Filetage métrique.

L'Association Belge de Standardisation met à l'enquête publique son projet n° 110 : « Filetage métrique et filetages métriques fins ».

Celui-ci constitue le premier résultat des travaux entrepris par la Commission spéciale de l'A. B. S. chargée de mettre au point des tableaux de dimensions pour les différents types de filetages qu'utilise l'industrie belge.

Le projet n° 110 a été élaboré sur la base des conclusions de l'étude correspondante faite par le Comité technique 2a de l'Association Internationale de Standardisation.

La première partie concerne le filetage métrique, qui correspond à celui connu précédemment sous le nom de filetage S. I. Le nouveau tableau reprend ce filetage et l'étend à une gamme de diamètres allant de 1 à 150 mm.

Dans une seconde partie sont donnés quatre tableaux de filetages métriques à pas plus fins que le filetage normal et couvrant la zone de 1 à 500 mm.

Le projet n° 110 est reproduit dans le fascicule 5-1958 de la revue « Standards ». Il peut être obtenu au prix de 5 francs l'exemplaire, moyennant paiement préalable au crédit du Compte postal n° 218.55 de l'Association Belge de Standardisation, à Bruxelles. On est prié d'inscrire la mention « Projet 110 » au dos du mandat de virement ou du bulletin de versement.

Toutes les observations et remarques auxquelles les propositions de la Commission donneraient lieu seront reçues avec empressement au Secrétariat de l'A. B. S., 63, rue Ducale, à Bruxelles, jusqu'au 31 octobre 1958.

L'Épuration des eaux à la saison internationale de l'eau - Liège 1939

L'eau, est-il élément plus indispensable à l'homme : principe de ses boissons, nécessaire à la préparation de son alimentation, conditionnant l'activité de maintes industries qui la consomment à grands flots. Mais, le plus souvent, la nature ne nous livrant pas ce précieux liquide assez pur ou convenable à l'usage auquel on le destine, l'eau doit subir un ou plusieurs traitements d'épuration. Ce n'est pas tout. Ayant rempli son bienveillant office, souillée, l'eau, souvent encore, doit subir de nouveaux traitements si l'on veut éviter qu'elle ne devienne par elle-même ou mélangée aux rivières une source de dommages les plus graves : mort du poisson, destruction des plantes aquatiques, envasement des rivières, pollution de l'air dans le voisinage du cours d'eau empoisonné.

C'est tous ces problèmes, leurs particularités, les dispositifs mis en œuvre pour réaliser et contrôler l'épuration des eaux qui feront l'objet des 4 sections de la classe 10. Celles-ci groupent ce qui est relatif aux traitements suivants :

- 1° Épuration des eaux usées en général;
- 2° Épuration des eaux destinées aux emplois industriels, d'hygiène et d'agrément;
- 3° Épuration des eaux en vue de leur alimentation comme boisson;
- 4° Préparation de l'eau distillée.

Ainsi, quelle que soit la spécialité de chacun, une variété d'objets ou de techniques sera réunie qui retiendra l'attention, car, de près ou de loin, l'une ou l'autre de ces questions nous concernent : le chef de centrale qui veut de l'eau très pure pour ses chaudières, l'hygiéniste à qui l'on demande une eau exempte de microbes, l'industrie qui cherche une eau limpide et privée de sels pouvant souiller ses produits fabriqués, le pêcheur exigeant des rivières à l'abri des pollutions, la ménagère qui demande une eau douce.

Physique, chimie, mécanique, biologie apporteront ici leurs ressources et leurs méthodes. Et si le technicien se trouvera en présence d'une information unique par son ampleur, le grand public recevra un aliment à sa curiosité, aujourd'hui que, de plus en plus, il est pris à témoin de discussions relevant de domaines dans lesquels seule une exposition de ce genre est capable de lui apporter quelque lumière.

Le Commissaire de la Classe 10 est M. Thiriar, Ingénieur, Directeur du Service des Eaux de la Ville de Liège.
